

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 9

Rubrik: Société centrale de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une chambre de pansements où le médecin de service trouve tous les objets nécessaires à une intervention d'urgence, et les médicaments les plus usuels.

Derrière celle-ci, une grande pièce bien éclairée peut contenir sept lits. La chambre est divisée en deux parties au moyen d'une tenture en toile suspendue au plafond, elle est meublée d'une table, de quelques chaises et des ustensiles indispensables à toute infirmerie.

Cette année, la chambre de malades a été occupée temporairement par 46 personnes auxquelles les samaritains de Wiedikon ont donné leurs soins; c'est dire que cette installation rend des services, et que les samaritains en fonction ont l'occasion — tout en soulageant leur prochain — d'apprendre quelque chose pendant leurs heures de présence à cette infirmerie d'urgence.

(D'après « Das Rote Kreuz ».)

Société centrale de la Croix-Rouge

Lors de la dernière réunion de la Direction à Olten, le caissier central a annoncé que la question de l'émission de l'emprunt à lots, garanti par la Confédération, serait probablement portée devant les Chambres fédérales lors de la session de septembre ou de décembre; dans ce cas l'emprunt pourrait être lancé au commencement de l'année prochaine.

La Direction a nommé adjoint au secrétariat général, M. le Dr Ischer, médecin à Berne. Agé d'une quarantaine d'années, M. Ischer s'est occupé depuis quelque 15 ans, et avec beaucoup de succès, des cours de samaritains et des questions intéressant l'Alliance des samaritains suisses. Le nouvel adjoint entrera en fonctions dès le 1^{er} octobre.

Le Dr Sahli a rapporté sur l'état actuel des travaux de construction des maisons en bois à Reggio et à Messine.

Tous les transports ont été effectués gratuitement par les chemins de fer fédéraux et par les chemins de fer italiens. Le dernier wagon est arrivé à Reggio le 28 juillet; à ce moment 7 chalets étaient terminés à Reggio, et 8 à Messine; les autres étaient en chantier.

Notre délégué, M. Spychiger, a établi son bureau dans une de nos maisons élevées à Reggio, et un conducteur de travaux surveille l'achèvement des constructions à Messine.

A cause de l'énorme correspondance nécessitée par les demandes des familles sinistrées désirant habiter les chalets suisses, M. Spychiger a dû engager un secrétaire qui s'occupe plus spécialement de ces dossiers. En effet, plus de 400 solliciteurs ont fait des démarches auprès de notre délégué, alors que nous n'aurons que 74 habitations à offrir!...

Les 25 ouvriers envoyés de Suisse ont très bien supporté le climat et les conditions d'existence un peu spéciales de « la terre qui remue ». La nourriture fournie par un cuisinier, qui fait la popotte pour toute cette petite colonie suisse, a trouvé grâce devant le goût des Romands, tandis que les Suisses allemands ont réclamé du café au lait et des vins moins lourds! Tous ces charpentiers sont logés dans un des chalets terminés.

Nous avons malheureusement à déplorer une mort d'homme: le charpentier Margreth, un Grison, occupé à la pose des

pièces de faite d'une des maisons, a fait une chute et a été relevé mortellement blessé par ses camarades. Margreth n'était pas marié, ce seront donc ses parents qui toucheront la somme allouée à ce sinistré

Notre vignette représente M. Spychiger, ingénieur, délégué de la Croix-Rouge suisse, dans la loggia du chalet dont il a fait momentanément sa demeure et son bureau à Reggio.



Le délégué de la Croix-Rouge suisse, M. l'ingénieur Spychiger, dans la Loggia d'un de nos chalets suisses de Reggio.

par la société à laquelle tous les ouvriers ont été assurés contre les accidents lors de leur départ pour l'Italie méridionale.

La remise des chalets aux autorités qui en auront la surveillance pourra avoir lieu en automne, car il est à prévoir que les deux « Villages suisses » seront prêts à être habités dès le milieu de septembre.

L'emplacement du « Village suisse » de Calabre, situé sur une colline, immédiatement au-dessus de la ville détruite, est idéal. La vue du détroit de Messine qu'on en a depuis Scylla jusqu'à l'Etna est de celles qu'on peut qualifier de féériques.

D^r Mⁱ.